

Assemblée plénière de la Région
Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées

Discours de Carole Delga

Séance du lundi 18 janvier 2016

Seul le discours prononcé fait foi

Mesdames et Messieurs,
Mes chers Collègues,

Je voudrais débiter cette session par quelques mots pour rappeler l'importance de cette assemblée plénière pour les six ans à venir.

Après l'élection de la Présidence, des Vice-Présidents, aujourd'hui installés et que je salue, ainsi que des membres de la commission permanente, d'autres votes sont à l'ordre du jour.

Ils concernent le fonctionnement interne de notre assemblée, des questions ayant trait au statut des élus et des groupes, les désignations pour siéger dans certains organismes extérieurs, là où la Région doit très rapidement être représentée.

Tous ces sujets représentent une tâche considérable. Nous y avons travaillé sans relâche au cours des 15 jours qui se sont écoulés depuis l'assemblée inaugurale.

Je tiens à remercier toutes celles et tous ceux qui ont contribué à l'élaboration de ces outils.

Je l'avais annoncé : il n'y aura aucun temps mort dans la mise en place des politiques de la 2^{ème} plus grande Région de France.

La séance d'aujourd'hui le prouve.

- Avec notamment **la reconduction des dispositifs budgétaires et financiers** qui visent à assurer la continuité du service public régional jusqu'au vote du budget.
- Avec aussi **la formation des commissions sectorielles, essentielles pour se mettre à l'ouvrage le plus rapidement possible.**

Elles étaient 17 lors de la précédente mandature, nous avons souhaité porter leur nombre à 20, afin de permettre aux conseillers régionaux de travailler dans les meilleures conditions, dans une région qui gagne de nouvelles compétences.

Notre ambition est de dynamiser encore davantage le travail en commission : pour une plus juste répartition, plus de transparence, pour que les élus puissent s'investir pleinement dans chacune des commissions dont ils sont membres.

Siéger dans une commission, cela signifie s'emparer d'une problématique, suivre régulièrement des dossiers, assister à des réunions...
Cela exige du travail et de la disponibilité.

-Pas de temps mort, donc, avec, enfin l'adoption du règlement intérieur qui permet à l'assemblée régionale de se mettre au travail dès aujourd'hui.

C'est la mesure la plus innovante de la session, par rapport au règlement antérieur en vigueur dans les précédentes assemblées de Midi-Pyrénées et de Languedoc Roussillon.

Ce règlement amorce une nouvelle façon de faire de la politique. Il reflète nos engagements, il répond aux attentes de nos concitoyens : aller plus loin dans l'exigence démocratique, plus de partage, de concertation dans les décisions.

Nous avons mis en place de nouvelles modalités de fonctionnement pour les commissions : rapporteurs, travail transversal plus développé, ...

La prévention de l'absentéisme a évolué : le calcul de la baisse d'indemnité en cas d'absence se fera sur 12 mois glissants et s'ajustera au mieux aux réalités.

Nous mettrons également en place le **Bureau de l'Assemblée**, instance nouvelle de concertation et de dialogue, garante des processus démocratiques et de l'égalité des territoires. Vous serez appelés à en désigner les membres.

Nous voterons également le choix du lieu de notre assemblée pour Montpellier, ainsi que pour les CP.

Ainsi, dès mardi, la collectivité sera en ordre de marche pour répondre efficacement aux attentes de nos concitoyens. Nous le leur devons.

→ **Sur la question de l'évolution des indemnités des conseillers régionaux, je vous proposerai un régime indemnitaire qui permet de faire une économie conséquente.**

Dans le cadre du rapprochement des régions Languedoc-Roussillon et Midi-Pyrénées, la loi prévoit - au regard de l'augmentation de la population - d'accroître, de ce fait, les indemnités des élus.

A titre d'exemple, le plafond d'indemnité d'un conseiller régional serait passé de 2200€ brut à 2600€.

Ceci est justifié par l'accroissement du travail à mener, plus de projets, plus de distances à parcourir.

Cependant, je sais les difficultés de nos concitoyens, je connais leurs efforts. Et je partage cette conviction : la contribution de toutes et de tous est nécessaire pour retrouver le chemin du redressement.

A commence par les élus qui se doivent de montrer l'exemple.

Dans le contexte actuel, je vous propose de baisser le niveau théorique de cette indemnité de 14%. Ceci nous permettra de **de faire une économie de 1 million d' € par an, charges comprises soit 6M€ sur la durée du mandat et 3 M€ par rapport au mandat précédent.**

En même temps, je veux donner à chaque élu les moyens d'assumer sa charge. C'est pourquoi j'appelle de mes vœux la création rapide d'un vrai statut de l'élu, loin des polémiques ou des réflexes démagogiques.

Le statut de l'élu doit être notablement amélioré en termes d'accès à la formation, de compatibilité d'activité afin de faciliter le travail des élus et d'assurer une meilleure représentation de toutes les catégories socioprofessionnelles.

J'ajoute que cet effort vient s'ajouter à toute une série de mesures d'économie importantes :

- 15 vice-présidents au lieu de 30,
- 1 seul cabinet (avec 16 collaborateurs contre 20 auparavant).

Pas de temps mort dans la nouvelle organisation ! Cela vaut pour l'assemblée élue, comme pour l'administration.

J'ai nommé **Simon Munsch directeur général des services**. Il dirigeait jusqu'à présent les services de la Région Pays de Loire. Il prendra ses fonctions le 1^{er} février 2016.

Je tiens à remercier Josiane Dubreuil, qui assure les fonctions de DGS, depuis le départ de Joël Neyen.

Elle a travaillé avec acharnement et talent pour réussir l'union de cette nouvelle Région. Qu'elle trouve par ces mots, notre reconnaissance sincère.

J'ai demandé M. Munsch de proposer une organisation efficace des services sur l'ensemble de nos sites, qui nous permette, rapidement, de remplir notre mission de service quotidien auprès de nos concitoyens.

Une organisation qui valorise les compétences et l'expérience des agents. Et où chacun trouvera sa place.

Quant à nos priorités, vous les connaissez :

- **soutenir l'activité et l'emploi avec un plan en faveur du bâtiment et des travaux publics,**
- **renforcer la participation citoyenne**
- **assurer l'équilibre des territoires.**

Là aussi les choses avancent.

- **Pour ce qui concerne le plan en faveur du BTP, nous avons identifié 4 leviers pour agir.**

Le 1^{er} levier, fondamental, c'est l'investissement pour relancer le marché.

La Région et les acteurs publics ont conscience du potentiel d'entraînement de leur politique d'investissement.

Avec l'engagement rapide des projets inscrits dans les 2 CPER ayant un impact direct sur la filière : le rail et la route : l'amélioration de l'efficacité énergétique des bâtiments .

- C'est l'accélération de la construction et la maintenance des lycées

- C'est aussi l'engagement de faire avancer des grands projets structurants : le prolongement de la Ligne B sur Toulouse, l'autoroute Toulouse Castres, la Grande Vitesse ou le contournement de Montpellier, l'élargissement de l'A61 entre Toulouse et Montpellier.

- C'est encore la poursuite de notre programme de soutien à l'aménagement des gares et des parkings, mais aussi l'extension de l'Eco-chèque.

Ainsi, chaque particulier sera aidé pour des travaux de rénovation énergétique, favorisant l'impact sur l'environnement, mais permettant aussi de maîtriser les charges et de générer du travail pour les artisans.

Le 2^{ème} levier – consiste à faciliter l'accès aux marchés, en particulier aux PME et aux TPE, qui constituent le noyau du secteur, pour traduire cet effort en emplois locaux.

L'allotissement permettra la constitution de de petits lots pour répondre aux besoins de nos TPE.

3^{ème} volet, c'est le renforcement de la solidité financière et de la trésorerie des entreprises. Avec de nouveaux dispositifs en complément des avances forfaitaires : prêts à taux bonifié, fonds de garantie bancaire...

Le 4^{ème}, et non le moindre, consiste à renforcer les compétences et les performances des entreprises du secteur.

Cela reviendra à amplifier notre effort sur les formations des demandeurs d'emplois et des apprentis. Mais aussi nos aides aux entreprises qui accueillent des apprentis et des stagiaires.

Nous prendrons, également, un engagement fort dans le cadre des contrats de ville, pour la revalorisation énergétique des logements sociaux et des investissements publics.

- **J'ai demandé à nos services d'étudier sans tarder les dispositifs à mettre en place ou à amplifier ainsi que les projets susceptibles d'être engagés dès cette année. Et nous avons de très beaux projets. J'ai pu le constater sur le terrain, dès le 6 janvier, à Montpellier.**

La construction de la nouvelle Faculté de Médecine a démarré.

C'est l'une des opérations majeures du Plan Campus Université Sud de France et du Contrat de projets Etat-Région 2007 – 2013.

La Région en assure la maîtrise d'ouvrage et finance le projet à 100%.

Ce sera l'une des Facultés les plus modernes d'Europe.

Elle a été conçue par l'équipe de l'architecte montpelliérain François Fontès : un bâtiment de plus de 11 000 m² qui pourra accueillir plus de 3 600 étudiants.

Elle sera à l'image de notre projet : développer l'excellence dans la proximité. Les jeunes de notre région qui se destinent à la médecine, l'odontologie ou la pharmacie seront formés ici.

Nous leur donnerons aussi les moyens d'exercer ici.

- **Quant à nos projets d'infrastructure, je m'en suis longuement entretenue avec le Premier Ministre Manuel Valls, jeudi dernier.**

Il m'a confirmé que nous allions pouvoir avancer sur la ligne LGV Montpellier-Perpignan. Je lui ai demandé la mise en place d'une mission sur les modalités de réalisation et de financement de Bordeaux-Toulouse. La signature de la Déclaration d'Utilité Publique est un signal fort pour un lancement rapide de cette liaison.

J'ai aussi souhaité que l'Etat mette la pression sur les concessionnaires d'autoroute, afin que l'élargissement entre Toulouse et Narbonne se fasse vite.

J'ai par ailleurs demandé, à la Sncf l'engagement du maintien de la ligne Béziers Neussargues.

Quant à la révision du CPER, je veux inscrire trois dossiers supplémentaires :

- la liaison ferroviaire entre Toulouse et Montpellier ;
- le canal du Midi ;
- le plan Littoral 21 qui comprend l'investissement dans les ports, les hébergements, les énergies marines et la préservation du rivage.

Concernant l'emploi, j'ai fait part au Premier ministre de mon souhait de voir la Région coordonner le service public de l'emploi.

Car, j'en suis convaincue, par sa présence sur les territoires, la Région est en capacité de relayer cette politique, d'en évaluer les effets et produire les adaptations nécessaires aux besoins de nos entreprises et aussi dans une logique de simplification vis-à-vis de nos concitoyens.

Nous avons aussi échangé sur le Plan, annoncé le 4 janvier dernier par le président de la République. Plan qui vise à mettre en œuvre sur 2016 de 500 000 formations qualifiantes supplémentaires pour les demandeurs d'emplois, ciblées sur les métiers de demain. Pour les développer nous veillerons à instaurer le dialogue avec les partenaires de l'emploi.

Enfin, j'ai demandé au Premier ministre que notre région puisse être en situation de mener des politiques expérimentales fortes, pour être au plus des besoins des entreprises et des demandeurs d'emplois et développer l'apprentissage pour nos jeunes.

- **Samedi dernier, c'est ici, à Toulouse, que j'ai eu le plaisir d'inaugurer, en présence du ministre de la Ville, de la Jeunesse et des Sports Patrick Kanner, le Stadium rénové, grâce à l'engagement de la Région à hauteur de 6 millions d'euros.**

Il accueillera 4 matches de l'Euro 2016.

Ce sera le temps fort, cette année, pour le sport.

Mais aussi un temps fort pour l'activité touristique de notre région, avec des retombées économiques non négligeables :

- Notamment l'accueil des délégations de la Suisse et de l'Italie, près du stade de la Mosson, à Montpellier, et un afflux de supporters : 320 000 visiteurs attendus au total.
- **Mais aussi la création de 20 000 emplois. C'est considérable.**

Le défi pour Comité Régional du tourisme, c'est de les inciter à profiter de leur séjour pour visiter plus largement la région et ses grands sites. Notamment du canal des 2 Mers.

C'est aussi un lieu identitaire, symbole de l'unité de notre région.

Je veux faire de cette infrastructure historique un lieu d'attraction et de développement économique.

- **J'ajoute que la diffusion des spots télé de la campagne de communication sur le thermalisme a commencé le 11 janvier dernier.**

Elle se poursuivra jusqu'au 8 février. C'est un soutien fort pour un secteur de notre économie touristique, en plein développement.

10 millions de téléspectateurs sont invités à découvrir qualité exceptionnelle des 30 stations thermales et de bien-être de Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées qui accueille chaque année plus de 170 000 curistes.

Assurer l'équilibre des territoires, c'est l'autre grand défi pour la nouvelle région.

Je n'ai pas perdu de temps.

Dès vendredi, j'ai rencontré Philippe Martin, le Président du conseil Départemental du Gers, pour une réunion de travail sur les principaux dossiers gersois.

Cette rencontre sera la première d'une série, avec l'ensemble des 13 présidents de conseils départementaux.

Nous avons bien sûr évoqué la crise de la grippe aviaire qui frappe les éleveurs et les producteurs. Je mesure pleinement la gravité de la situation

15 foyers infectieux ont été identifiés dans notre région sur les 69 apparus dans le Sud-Ouest. 9 départements sur 13 sont touchés.

J'ai déjà rencontré dans le Gers des représentants de la FDSEA.

Je serai reçue dès demain en urgence par le Ministre de l'Agriculture pour faire le point sur la situation.

En complément de l'Etat, la Région sera donc pleinement au côté des éleveurs dans cette période délicate, comme elle l'a été par le passé. Et par tous les moyens disponibles : soutien aux formations sanitaires, à la modernisation des exploitations, à la promotion des produits quand la production repartira, et bien sûr le soutien aux transformateurs, touchés eux aussi par cette crise.

- **Enfin, dans les semaines qui viennent nous allons commencer à préparer, comme nous nous y sommes engagés, la consultation sur le nom de notre région et l'organisation des Etats Généraux du Rail qui permettront d'élaborer le schéma régional pour les trains du quotidien et les lignes à grande vitesse.**

Dans le même temps, nous ouvrirons les consultations pour élaborer un schéma de développement économique, de formation professionnelle et d'apprentissage.

Voilà, Mesdames et Messieurs, mes chers collègues, les éléments d'information sur mes premières actions que je souhaitais vous communiquer.

Je vous propose que nous commencions dès à présent l'examen des rapports.

Bonne séance de travail à toutes et à tous.